

BULLETIN JOLY TRAVAIL

ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL

À LA UNE

DOSSIER

Finance responsable, solidarité et droit social → PAGE 37

Sous la coordination scientifique de Benoît LOPEZ

CONTRAT DE TRAVAIL

**Transfert conventionnel du contrat de travail
et licenciement verbal** → PAGE 3

Marc-Antoine MARCANTONI

RELATIONS PROFESSIONNELLES

**Révision et abrogation totale d'un accord collectif de travail :
une union impossible ?** → PAGE 14

Louis ALUOME

CONTENTIEUX SOCIAL

**Travailleurs des plateformes : l'inspection du travail est
compétente pour mettre en œuvre son contrôle** → PAGE 30

Thomas PASQUIER

Directeurs scientifiques

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud MARTINON,

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Le Bulletin Joly Travail peut désormais être cité de la façon suivante : BJT déc. 2021, n° BJT200t6.
Le numéro de type BJT200t6 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso
1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication Bruno VERGÉ

Directrice générale déléguée Emmanuelle FILIBERTI

Responsable d'édition Constance BONNIER (constance.bonnier@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0925 T 93769 • ISSN : 2646-7070

Imprimé par Dupliprint Mayenne • 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits au Portugal (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne
(intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 1 206 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr
Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2023 : 356,33 € TTC -
Abonnement étranger 2023 : 383,90 €

Abonnement feuilletable numérique France : 263,68 € TTC - Abonnement étranger : 258,26 €
Prix au numéro France : 42,88 € TTC - Prix au numéro étranger : 46 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

CONTRAT DE TRAVAIL

- BJT202c1 • **Transfert conventionnel du contrat de travail et licenciement verbal** 3
Marc-Antoine MARCANTONI – CA Versailles, 5 janv. 2023, n° 20/01533
- BJT202c3 • **Chronique Contrat de travail** 5
Sébastien RANC et Alexandre CHARBONNEAU

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- BJT202e0 • **Révision et abrogation totale d'un accord collectif de travail : une union impossible ?** 14
Louis ALUOME – CA Chambéry, 24 nov. 2022, n° 22/01427
- BJT202c7 • **Chronique Relations professionnelles** 17
Florence BERGERON et Gwennaëlle FRANÇOIS

PROTECTION SOCIALE

- BJT202d0 • **Chronique Protection sociale** 22
Morane KEIM-BAGOT, Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX et Xavier AUMERAN

CONTENTIEUX SOCIAL

- BJT202e2 • **Travailleurs des plateformes : l'inspection du travail est compétente pour mettre en œuvre son contrôle** 30
Thomas PASQUIER – TA Paris, 30 nov. 2022, n° 2105773 : <https://lext.so/g-orN1>

DOSSIER

- BJT202E0 • **FINANCE RESPONSABLE, SOLIDARITÉ ET DROIT SOCIAL** 37
Sous la coordination scientifique de Benoît LOPEZ
- BJT202c2 • **Les cotisations de solidarité** 38
Coralie LARRAZET
- BJT202d9 • **L'arrondi solidaire sur salaire** 42
Benoît LOPEZ
- BJT202c6 • **L'investissement durable des caisses des régimes de retraite obligatoires des agents publics** 45
Vincent TISLER
- BJT202d6 • **L'entreprise financière socialement responsable** 49
Stéphane VERNAC